

Nos organisations syndicales sont engagées contre le projet de réforme de retraites par points et pour gagner l'augmentation des pensions de toutes et tous.

Elles appellent à se mettre en grève et à se réunir dans les entreprises et les services en assemblées générales pour rejoindre au niveau interprofessionnel les appels à la grève lancés à partir du 5 décembre.



RETRAITES PAR POINTS : C'EST NON ! TOUS CONCERNÉS TOU-TE-S EN GRÈVE !

UN SYSTÈME UNIQUE DE RETRAITE PAR POINTS MODIFIERAIT :

LE MODE DE CALCUL DU MONTANT DE LA RETRAITE

Il prendrait en compte l'ensemble de la vie professionnelle en lieu et place des meilleures années. Ainsi, il faudra se constituer un « capital » de points, y compris pendant les périodes difficiles (chômage, intérim, CDD, petits salaires).

L'ÂGE DE DEPART

L'âge pivot à 64 ans pour pouvoir partir à taux plein inclurait un malus qui amputerait la pension de moins de 10%, impactant celles et ceux qui y ayant pourtant droit voudraient partir à 62 ans. Avec ce système unique par points, l'âge d'ouverture des droits, même maintenu à 62 ans, deviendrait virtuel.

LA DUREE D'ACTIVITE

Si ce capital ne suffisait pas, si le montant de la pension ne suffit pas, il faudra poursuivre son activité pour acquérir des points supplémentaires et donc travailler plus longtemps.

LA VALEUR DU POINT

Dans un système par points, il n'y a aucune garantie du montant de la pension. La seule certitude que peuvent avoir les cotisants, c'est le nombre de point acquis au cours de la carrière, mais en aucun cas, ce nombre de points ne peut garantir le niveau de la future pension. Ce sont donc les gouvernements qui auront tout pouvoir pour fixer les valeurs du point, en fonction des contraintes économiques et budgétaires.

Pour nos retraites...

...il faut :

- un système de retraite par répartition solidaire et intergénérationnel, le maintien du code des pensions et des 42 régimes,
- augmenter le niveau des pensions de toutes et tous par l'augmentation générale des salaires.



**JEUDI 5
DÉCEMBRE**
**Manifestation
Départementale**
14h30
**Place des Halles
à Chartres**